



THE FIRST NAME IN BRAKES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom de produit: FERODO Brake Fluid

Synonymes: DOT 3 – Toutes qualités, DOT 4 – Qualités de température d'ébullition humide < 165 °C.

Fournisseur:

Federal Mogul Corporation (BE)
Central Distribution Centre
Prins Boudewijnlaan 7
B-2550 Kontich, Belgium

Numéro de téléphone en cas d'urgence:

24hr EP (INFOTRAC): 1-800-535-5053
International: (001) 352-323-3500

Emploi prévu: Liquide hydraulique des systèmes automobiles de freinage/embrayage

Personne à contacter:

Product Manager GA Europe, Middle-East and Africa
courriel: mario.garelli@federalmogul.com
Address: Mario Garelli - via Fermi, 8 - 37135 Verona - ITALY; Tel. +39 045 82 81 354

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

La détermination de la classification du produit a été faite en application de la législation en vigueur.

Classification: | Xi; R41 |

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Ne risque guère d'être dangereux par inhalation compte tenu de la faible pression de vapeur de cette substance à la température ambiante. Le glycol ne forme pas facilement de vapeur aux températures normales. Il doit donc être chauffé ou atomisé en brouillard avant qu'une exposition par inhalation puisse avoir lieu.

Contact avec les yeux: Risque de lésions oculaires graves.

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation cutanée. Dégraisse la peau.

Ingestion: Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Risque de lésions du foie et des reins. Peut entraîner des effets sur le système nerveux central.

Autres dangers pour la santé: Éthers glycoliques : Certains éthers glycoliques ont des effets néfastes chez l'animal, notamment sur l'appareil génital, la progéniture, le sang, les reins et le foie. Contient une substance/un groupe de

substances dont on soupçonne un effet nocif pour l'enfant pendant la grossesse. Les solvants organiques peuvent être absorbés dans le corps par inhalation et provoquer des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau.

Effets physiques/chimiques potentiels: Le produit est combustible, mais n'est pas inflammable.

Pour l'environnement: Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Informations générales: Ce produit est un mélange.

Nom chimique	No. CE	No. CAS	Concentration *	Classification	Obs.
Éther monobutylique de triéthylène glycol	205-592-6	143-22-6	20 - 45%	Xi;R41	-
Diéthylène glycol	203-872-2	111-46-6	< 25%	Xn;R22	-
2-(2-Méthoxyéthoxy)éthanol	203-906-6	111-77-3	< 5%	Repro. Cat. 3;R63	-

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation: Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux: Rincer avec soin à l'eau pendant 15 minutes au minimum. Faire appel à une assistance médicale immédiate. Si aucune assistance médicale n'est immédiatement disponible, rincer pendant 15 minutes supplémentaires.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés et laver la peau abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. Faire vomir uniquement à la demande du personnel médical. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Note au médecin: Appliquer un traitement symptomatique.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: L'eau pulvérisée, la poudre ou le dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau.

Procédures de lutte contre l'incendie: Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés immédiatement ou refroidis avec de l'eau.

Risques d'incendie/d'explosion rares: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Produits de combustion dangereux: Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone, Formaldéhyde, Acide formique, Méthanol

Mesures de protection: Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles générales de l'entreprise sur le comportement pendant un incendie. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection approprié. Voir l'équipement de protection individuelle à la rubrique 8.

Méthodes de nettoyage: Éloigner toute source d'inflammation. Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable. Recueillir dans des récipients et bien sceller. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Procédures de notification: Informer les autorités en cas de grandes quantités.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Le produit est combustible. En cas d'échauffement, se dégagent des vapeurs qui forment des mélanges explosifs vapeur-air. Ne pas fumer et ne pas vaporiser à proximité d'une flamme nue ou d'autres sources d'inflammation. Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Stockage: Respecter les règles relatives aux liquides inflammables. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver à l'écart de matières incompatibles.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites: Il n'y a pas de limites d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

Mesures d'ordre technique: Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant. Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante ou d'échauffement du produit, porter un appareil respiratoire approprié à filtre antigaz (type A2).

Protection des yeux: Le port de lunettes de protection chimique et d'un masque facial est conseillé.

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques. Les gants les plus appropriés sont ceux de

butylcaoutchouc, mais le liquide peut les pénétrer. Par conséquent, changer de gants souvent. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats.

Protection de la peau: Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: La personne responsable des questions environnementales doit être avisée de tout déversement important.

9

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

Couleur: Incolore à orange

Odeur: Neutre

Seuil olfactif: Aucunes informations disponibles.

pH: 7 - 11.5

Point de fusion: <-50°C (-58°F)

Point de congélation: Aucunes informations disponibles.

Point d'ébullition: >205°C (401°F)

Densité relative: 1.01 - 1.07

Pression de vapeur: < 0.002 bar

Tension de vapeur (air=1): Aucunes informations disponibles.

Taux d'évaporation: Aucunes informations disponibles.

Volatil: Aucunes informations disponibles

Solubilité dans l'eau: Miscible avec l'eau.

Solubilité (autre): Miscible avec : éthanol

Coefficient de partage (n-octanol/eau): < 2

Viscosité: 5 cst - 10 cst @20°C (Approximate)

Point d'éclair: >80°C (176°F)

Température d'auto-inflammation: >300°C (572°F)

Limite d'inflammabilité - inférieure (%): Aucunes informations disponibles.

Limite d'inflammabilité - supérieure (%): Aucunes informations disponibles.

10

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Ce produit est stable dans les conditions d'utilisation envisagées. Les éthers de glycol peuvent former des peroxydes pendant leur conservation – ne pas distiller à sec.

Conditions à éviter: Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière directe.

Matériaux à éviter: Agents oxydants forts. Huile minérale

Produits de décomposition dangereux:

Aux températures élevées:	Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone, Formaldéhyde, Acide formique
---------------------------	---

Possibilité de réactions dangereuses: Ne se produit pas.

11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
-----------	------------------------------------

Substance(s) spécifiée(s)**Toxicité aiguë:**

Nom chimique	Résultats d'essais
Diéthylène glycol	Oral DL50 (Rat): 12565 mg/kg
Diéthylène glycol	Cutané DL50 (Lapin): 11890 mg/kg
2-(2-Méthoxyéthoxy)éthanol	Oral DL50 (Rat): 4080 mg/kg
Éther monobutylique de triéthylène glycol	Oral DL50 (Rat): 5300 mg/kg
2-(2-Méthoxyéthoxy)éthanol	Cutané DL50 (Lapin): 2550 mg/kg
Éther monobutylique de triéthylène glycol	Cutané DL50 (Lapin): 3540 mg/kg

Inhalation: Ne risque guère d'être dangereux par inhalation compte tenu de la faible pression de vapeur de cette substance à la température ambiante. Le glycol ne forme pas facilement de vapeur aux températures normales. Il doit donc être chauffé ou atomisé en brouillard avant qu'une exposition par inhalation puisse avoir lieu.

Contact avec les yeux: Risque de lésions oculaires graves.

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation cutanée. Dégraisse la peau.

Ingestion: Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Sensibilisation: Aucunes informations disponibles.

Substances cancérigènes répertoriées: Aucun(e)(s).

Mutagenèse: Aucunes informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Contient une substance/un groupe de substances dont on soupçonne un effet nocif pour l'enfant pendant la grossesse.

Autres effets: Éthers glycoliques : Certains éthers glycoliques ont des effets néfastes chez l'animal, notamment sur l'appareil génital, la progéniture, le sang, les reins et le foie. Les solvants organiques peuvent être absorbés dans le corps par inhalation et provoquer des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau.

12	INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
-----------	---------------------------------

Écotoxicité: Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Substance(s) spécifiée(s)

Nom chimique	Essai
Diéthylène glycol	CE50 (Daphnia): 49000 mg/l
Diéthylène glycol	CL50 (Tête-de-boule): 78000 mg/l
Diéthylène glycol	CL50 (Truite arc-en-ciel): >1000 mg/l
Diéthylène glycol	CL50 (Cyprin doré): >5000 mg/l

2-(2-Méthoxyéthoxy)éthanol	CL50 (96 heure(s), Crapet arlequin): 7500 ppm
----------------------------	---

Mobilité: Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau.

Persistence et dégradabilité: Présumé intrinsèquement biodégradable. Présumé facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: Le risque de bioaccumulation est faible. Log Pow : =< 2,0

Autres effets nocifs: Aucune informations disponibles.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales: Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.

Méthodes d'élimination: Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du matériau au moment de l'élimination.

Codes de déchets européens

Produit non-utilisé: 16 01 13*

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION



Irritant.

R41; Risque de lésions oculaires graves.

S24/25; Éviter le contact avec la peau et les yeux. S26; En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S39; Porter un appareil de protection des yeux/du visage. S60; Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

Nom chimique	No. CAS	Listes réglementaires:
Diéthylène glycol	111-46-6	4

Listes réglementaires consultées: 1 = C1: Cancérogène, 2 = C2: Cancérogène, 3 = C3: Cancérogène, 4 = Maladies professionnelles.

16 AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3: R22; Nocif en cas d'ingestion. R41; Risque de lésions oculaires graves. R63; Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Inventaires: Toutes les substances figurent dans l'Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS).

Émise par: Federal Mogul Corporation

Date de publication: 03-Nov-2009

Remplace FDS de:

No. FDS: 1027524

Avis de non-responsabilité: Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité proviennent des fiches de données de sécurité des fournisseurs ainsi que des références standard sur l'hygiène et la toxicologie en milieu professionnel. Federal-Mogul n'assume aucune responsabilité ni ne garantit les informations obtenues dans ces références. Ces informations sont cependant, à la date de publication, fiables et précises dans la mesure des connaissances de Federal-Mogul, et doivent être employées pour déterminer de façon indépendante les méthodes adéquates de protection des opérateurs et de l'environnement.